« Le 4ème Pouvoir existe-t-il encore ? »

L'Observatoire de la Déontologie de l'Information (ODI), avec l'Association des Lecteurs Internautes et Mobinautes de Sud Ouest (ALIMSO) et le Club de la Presse, ont organisé à la Bibliothèque Mériadeck un débat sur ce thème jeudi 28 septembre. Avec en sous-titre : " *Dégagés, les médias ? Les journalistes mis au pas ! Pourquoi ? A qui ont-ils des comptes à rendre ? Comment réguler la presse dans une société démocratique ?"*.

Le débat durera plus de deux heures, avec de nombreuses questions, notamment d'étudiants en journalisme présents. Il y aura en outre, avec l'appui technique de la bibliothèque, une projection sur Twitter, résumant le débat en direct, réalisée par des jeunes. Il revenait à Marie Christiane Courtioux, ex-rédactrice en chef de RMC et ancienne présidente du Club de l'animer. Dans son introduction, elle cite l'article de Fabien Pont, médiateur de la rédaction de Sud Ouest, qui demandait : « *Les journalistes sont-ils mis au pas ?* » et s'interroge : « *La presse en fait-elle trop ? Pas assez ? Et si le problème n'est pas « que » le journalisme, celui-ci n'est-il pas la solution ?* »
« *L'expression Quatrième Pouvoir*, répond tout d'abord Benoît Lasserre, grand reporter à *Sud Ouest* , *me hérisse le poil : nous ne sommes pas du tout un pouvoir institutionnel, je n'y crois absolument pas. Je trouve plutôt bien qu'il y ait des relations conflictuelles, plutôt que de voir des journalistes rejoindre les équipes d'hommes politiques.* »
Pour Patrick Eveno, président national de l'Observatoire de Déontologie de l'Information (ODI), « *les médias mal traités, c'est aussi vieux, comme*

problème, que l'histoire de la presse elle-même. »
« *Y a-t-il un désamour du public vis-à-vis des journalistes ? Non !* estime Marie-Laure Augry, médiatrice des télévisions publiques, *il existe une méfiance, qui s'avère assez stable dans les sondages. Mais on constate aussi chez les citoyens lecteurs téléspectateurs un intérêt pour l'information, qui a décuplé. Ils comparent, commentent et la partagent plusieurs fois par jour. Et ils ont une très forte attente, surtout dans les périodes où les « fakes » et les thèses complotistes se multiplient* ».
Elle note que les principaux reproches faits aux journalistes portent sur « *les emballements médiatiques, l'information en continu, la hiérarchie de l'information, le « prêt à penser » et aussi, en période électorale, l'excès de l'exploitation de la petite phrase.* »

Deux grands blocs

« *Faut-il brûler les journalistes? Non ! Et je le prends au premier degré*, intervient Richard Hecht, l'un des délégués nationaux du syndicat des journalistes CFDT, *car malheureusement en France et dans le monde des confrères sont blessés ou tués dans l'exercice de leur métier. » Et de rappeler aussi que la corporation est un élément dans l'ensemble de l'entreprise médiatique* ».
« *Il existe une fracture entre deux grands blocs*, estime pour sa part Me Jean-Yves Dupeux, président de la commission presse et médias de l'Union Internationale des Avocats, *d'un côté celui de la liberté d'expression et de celle de la presse, droits qui sont inscrits dans la Constitution. Et de l'autre, le droit des gens à obtenir le respect de la vie privée, des données personnelles, de la présomption d'innocence, etc…* »
Il estime que certains procès en diffamation à des journalistes pourraient être évités, à l'avance, par des précautions préalables: ceux liés à des erreurs de dates, de lieux ou de détails, ou bien ceux qui concernent des phrases à sens multiples, induisant en erreur. « *Par contre, il y a des procès qu'il faut avoir, parce que l'événement l'impose. Le sang contaminé, par exemple, fut un procès utile.* »
Fabien Pont insiste sur « *le grand attachement des citoyens à l'information, et on le constate dans les courriers et les courriels, quand nous sommes contestés et comparés.* »
Mais alors, demande Marie-Christiane Courtioux, la presse fait-elle encore l'opinion ? Pour Jean Petaux, politologue à Sciences Po Bordeaux et membre de l'ALIMSO, la nouveauté est dans les médias numériques, « *avec les 140 caractères qui peuvent tourner en boucle. Et il y a une menace, celle des politiques qui disent vouloir créer leur propre média et lancer leur petite chaîne de télévision.* » Il ajoute qu' « *il ne faut pas fermer ou censurer certains canaux, je suis contre une police de la pensée, mais le support impacte le média et la*

façon dont les informations sont traitées. »
Comment les médias traditionnels vivent-ils cette mutation ? « *Les rédactions vivent très bien ensemble*, explique Benoît Lasserre, *on a une info, on la vérifie, et on ne la publie que si elle est vérifiée, sur Internet comme sur le papier, les fondamentaux ne changent pas.* » Marie Laure Augry note « *qu'il y a dix ans, le sociologue Jean-Louis Missika avait annoncé la fin des journaux télévisés, or aujourd'hui ce sont eux qui génèrent le plus d'audience.* »
Le débat final de la rencontre portera notamment sur les moyens offerts aux lecteurs-téléspectateurs-citoyens pour disposer d'informations fiables, dans le foisonnement des réseaux et des supports. « *En France*, explique Patrick Eveno, *il n'y a pas de conseil de presse alors qu'ils existent dans 21 pays d'Europe. Cela tient à la loi de 1881 très protectrice et au CSA qui s'arroge de plus en plus un droit de régulation de l'audio visuel. A l'ODI nous souhaitons la création d'un organisme de régulation tripartite pour que toute information soit sourcée, contradictoire, respectueuse des personnes.* »
« *Ces exigences sont une raison d'espérer pour les jeunes*, conclut Marie-Christine Lipani, directrice adjointe de l'IJBA et membre de l'ODI Bordeaux. *Je constate qu'ils sont toujours aussi nombreux à vouloir entrer dans les médias, et je suis impressionnée par les qualités d'exigence professionnelle qu'ils manifestent.* »

Compte-rendu et photo Philippe Loquay, club de la presse de Bordeaux.

Publié le :
Lundi, 2 Octobre, 2017

Rubrique:
Profession (/rubriques/profession)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX Share 4 Tweeter Share

Liens

CFDT Confédération (http://www.cfdt.fr/)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI (http://www.odi.media/)

Ass° de préfiguration des conseils de presse (http://apcp.unblog.fr/)

International IFJ (http://www.ifj.org/)

Reporters Sans Frontières (https://rsf.org/fr)

F3C Fédération (http://www.f3c-cfdt.fr/)

Conférence nationale des métiers du journalisme (http://www.cnmj.fr/presentation/)

Les Assises du journalisme (http://www.journalisme.com/)

Fédération européenne des journalistes (http://europeanjournalists.org/fr/)

Mentions légales site internet (/mentions-l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (http://cfdtbayard.wordpress.com/)

CFDT Publihebdos (http://www.cfdt-publihebdos.infos.st)

CFDT-FTV (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

France Télévision (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

Le Courrier Picard (http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/)

Ouest-France (http://cfdt-of.over-blog.org/)

Radio-France CFDT (http://www.cfdt-radiofrance.fr/)

Site WK (http://www.rsf.org/-francais-.html)

Suivez nous !

(http://www.facebook.com)

(https://twitter.com/USJCFDT)

(/~vanessa/cfdt/rss.xml)